

MAIRIE DE HOSTENS

DECISION DE NON OPPOSITION
A UNE DECLARATION PREALABLE
DELIVREE PAR LE MAIRE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE
Date de dépôt : 26/08/2015
Par : Monsieur GUY BOUCLY
Demeurant à : 2 ROUTE DE MONT DE MARSAN 33125 HOSTENS
Pour : PISCINE COQUE 8mx3,70m Système de sécurité : abri avec fermeture à clé Coque couleur blanche
Sur un terrain sis 2 ROUTE DE MONT DE MARSAN 33125 HOSTENS Cadastré : B2097, B1553, B1552, B1551, B 1150, B1549, B1548

référence dossier
N° DP 33202 15 P0028

Le Maire,

VU le Code de l'Urbanisme,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 31/08/2007, modifié les 15/01/2010 et 25/05/2012,

VU la demande de Déclaration préalable - Constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis comprenant ou non des démolitions susvisée,

CONSIDERANT l'objet du présent projet qui consiste en la construction d'une PISCINE COQUE de 8mx3,70m avec système de sécurité : abri avec fermeture à clé conforme à la loi n° 2003-9 relative à la sécurité des piscines, coque couleur blanche, sur un terrain sis 2 ROUTE DE MONT DE MARSAN 33125 HOSTENS,

ARRETE

ARTICLE 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision FAVORABLE.

Fait à HOSTENS

Le 24 septembre 2015

Le Maire,

JL. DARTIALH

